

PROCÈS-VERBAL

8^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 9 octobre 2024, à 19 h

Rencontre en salle et en ligne

Centre communautaire de l'édifice Denis-Giguère

305, Rue Racine, Québec (Québec) G2B 1E7

Salle RC15

Sont présents

M^{me} Isabelle Chabot, présidente (en ligne)

M. Pierre Turgeon, secrétaire

M^{me} Laurie Plamondon, trésorière

M. Patrick Desrochers, administrateur

M. Lorenzo Genois, administrateur

M^{me} Valériya Funtikova, administratrice

M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Ville de Québec

M^{me} Marie-Josée Asselin, conseillère municipale du quartier Des Châtel's – Loretteville
[sans droit de vote] (en ligne)

IL Y A QUORUM

Outre les personnes mentionnées, aucun citoyen n'est présent en visioconférence et 2 citoyens sont présents dans la salle.

Ordre du jour adopté

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3.	Cooptation d'un nouveau membre	19 h 03
4.	Dossiers du conseil de quartier	19 h 05
	a. Sécurité routière (rue St-Maurice)	
	b. Trottoir rue de la Volière	
	c. Parc urbain sur de l'Ormière	
	d. Des Châtels en Action - Café réparation 3 nov.	
5.	Période d'information des conseillères municipales	19 h 35
6.	Questions et commentaires du public	19 h 45
7.	Fonctionnement du conseil	20 h 00
	a. Trésorerie et déboursés	
	b. Résolution pour le secrétariat de soutien	
	c. Résolution pour le registraire des entreprises	
	d. Résolution pour les frais de stationnement	
	e. Correspondance	
8.	Adoption de procès-verbaux	20 h 15
	a. Assemblée ordinaire du 11 septembre 2024	
9.	Divers	20 h 20
	a. Acquisition de micros	
	a. Rencontre de préparation 1er novembre 13h	
	b. Rencontre extraordinaire pour les élections en novembre	
10.	Varia	20 h 25
11.	Levée de l'assemblée	20 h 30

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente d'assemblée, Laurie Plamondon, ouvre la rencontre à 19 h 06.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter 2 points de résolutions au point 7 pour des dépenses qui ont passé au compte ainsi qu'un élément au point 9 pour une rencontre extraordinaire en novembre.

Sur une proposition de Patrick Desrochers, dûment appuyée par Lorenzo Genois, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec ces modifications.

3. Cooptation d'une nouvelle membre

a. Une citoyenne a déposé sa candidature afin d'intégrer le conseil de quartier. Valériya Funtikova se présente aux autres membres du conseil.

Résolution CA-2024-25

Il est proposé par Laurie Plamondon, dûment appuyé par Pierre Turgeon, de coopter la nouvelle membre Valériya Funtikova, résidente du quartier des Châtel.

4. Dossier du Conseil de quartier

a. Sécurité routière (rue St-Maurice)

Suite à une demande citoyenne, le Conseil de quartier doit adopter une résolution afin d'entrer en contact avec le service du transport et de la mobilité intelligente.

Résolution CA-2024-26

Les membres du Conseil de quartier Des Châtel souhaitent interpeller le Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI) de la ville de Québec à la suite de la mise en place d'aménagements de sécurité dans certaines rues du quartier.

Ces aménagements visent à faire ralentir les véhicules automobiles plus particulièrement sur les rues du Golf et Saint-Maurice.

La présente résolution vise donc à inviter des responsables du STMI à venir nous rencontrer, dans le cadre de notre assemblée mensuelle, afin d'en apprendre davantage sur la démarche appliquée et les choix de solutions pour répondre aux besoins de sécurité routière dans les rues du quartier.

Cette résolution est proposée par Isabelle Chabot, dûment appuyée par Laurie Plamondon.

b. Trottoir rue de la Volière

La conseillère municipale informe qu'il n'est pas prévu à court ou moyen terme d'aménager un trottoir sur cette voie en raison du système d'écoulement des eaux pluviales et de l'ampleur des travaux d'ingénierie que cela impliquerait.

La présidente demande à la conseillère s'il y aurait d'autres solutions pour rendre sécuritaire l'accès piétonnier sur cette rue. La conseillère confirme qu'aucune autre option sera envisagée à court terme.

c. Parc urbain sur de l'Ormière

Suite au projet présenté par la Ville pour modifier un zonage pour construire davantage d'habitations sur le boul. de l'Ormière, le Conseil de quartier tient à proposer un projet répondant davantage aux besoins des citoyens du quartier.

La conseillère municipale admet qu'il sera très difficile de faire valoir ce projet tandis qu'il se situe à moins d'un kilomètre du plus grand parc de la Ville de Québec (le Parc Chauveau), spécifiquement dans un contexte de crise du logement. Néanmoins, elle informe que Place l'Ormière a déjà été approché pour utiliser une partie de son stationnement pour verdir le quartier.

Résolution CA-2024-27

Les membres du Conseil de quartier considère que :

- Avec l'arrivée d'une centaine d'unités d'habitation qui seront construites sur la nouvelle rue de la Herse (emprise Pincoart), il est primordial de prévoir davantage de verdure dans ce secteur et un lien direct, piétonnier, naturel, invitant vers le boulevard de l'Ormière pour les futurs usagers de transport en commun;
- L'îlot de chaleur important dans ce secteur nous oblige à prévoir davantage d'îlots de fraîcheur pour la qualité de vie des citoyens. À noter que Les vagues de chaleur et les canicules sont responsables de près de 500 morts chaque été au Québec, selon un nouveau rapport de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS);
- L'INRS recommande des espaces verts à moins de 300 mètres de sa résidence;
- La présence d'un espace vert à cet endroit aurait un impact positif sur les enfants du quartier tous âges confondus. Selon l'INRS, le couvert végétal agit positivement sur les enfants en réduisant l'indice de masse corporelle (IMC) et en augmentant la pratique d'activités physiques à l'extérieur. Les espaces verts ont également un impact sur la santé mentale des enfants en favorisant le calme, l'attention et la concentration en milieu scolaire, notamment pour les enfants aux prises avec un trouble du déficit de l'attention, et favorisent la réduction du stress. Chez les nouveau-nés, la présence de verdure dans l'environnement maternel a été associée à une diminution des risques périnataux;

- La densification doit se faire dans le quartier comme ailleurs mais pas n'importe comment et en considérant prioritairement la qualité de vie des citoyens;
- Le quartier des Châtels n'a pas d'espace public à proximité lui permettant des rencontres extérieures;
- Le maire Marchand est d'avis qu'il faut raviver le dynamisme des quartiers et le sentiment d'appartenance de chaque citoyen envers son milieu de vie;
- La propriété située au 9330 boulevard de l'Ormière appartenant à Hydro-Québec, semble un site idéal pour l'implantation d'un parc urbain;
- L'emplacement de la propriété est tout désigné pour offrir un accès en mobilité active au boulevard de l'Ormière à partir de la rue St-Maurice. De plus, cette dernière pourrait devenir un corridor viva cité dans les prochaines années;
- Il existe des programmes chez Hydro-Québec pour la mise en valeur des milieux naturels;

Finalement, les membres du Conseil de quartier formulent officiellement la demande aux autorités de la ville afin que soit initié des démarches pour l'implantation d'un parc urbain dans le quartier, un espace vert, un lieu de fraîcheur, de rencontres et de partage.

Note: en 1857, les citoyens de New-York qui ont fait pression pour instaurer Central Park sont passés pour des fous. La ville était déjà fortement peuplée. Aujourd'hui, à plus petite échelle, il faut faire de même et considérer que l'aménagement de notre quartier doit prioritairement être pensé en fonction de la qualité de vie des citoyens qui l'habitent et qui l'habiteront.

Cette résolution est proposée par Patrick Desrochers, et dûment appuyée par Lorenzo Genois.

d. Des Châtels en Action – Café réparation 3 novembre

Le conseil de quartier obtiendra peut-être un soutien financier de la part de l'organisme La Pieuvre. Si cela ne fonctionne pas, il se pourrait que le Conseil de quartier soit sollicité pour les dépenses reliées à cette activité. Mme Asselin invite le Comité Des Châtels en Action à lui déposer une demande de soutien financier, que ça lui fera plaisir de soutenir cette initiative.

5. Période d'information des conseillères municipales

La conseillère fait un suivi sur le projet de la Ville de Québec de devenir région biosphère de l'UNESCO. La commission canadienne est venue rencontrer la Ville de Québec la semaine dernière. Probablement qu'une enveloppe budgétaire sera dédiée afin de soutenir les initiatives de la part des conseils de quartier pour favoriser la biodiversité.

Le projet de déménagement du bureau d'arrondissement suit son cours et devrait être finalisé à l'hiver-printemps 2025. Le bureau sera ramené à l'édifice Denis-Giguère, situé au 305, rue Racine.

Concernant le PPU Chauveau, il n'y a pas eu d'évolution depuis la dernière rencontre du Conseil de quartier. Les parties prenantes travaillent à déterminer la valeur marchande de ce site.

Un rappel est fait concernant la fête d'Halloween sur la rue Racine le 26 octobre, ainsi que la nuit des sans-abris du 18 octobre prochain, une initiative de l'organisme La Pieuvre, qui aura lieu à l'église Saint-Ambroise sur Racine.

6. Questions et commentaires du public

Laurie Plamondon s'informe quant à sa demande précédemment faite concernant la présence de renouée japonaise, une plante exotique envahissante, sur l'emprise Pincourt (rue de la Herse). La conseillère confirme qu'il y a eu deux traitements pulvérisés par la Ville jusqu'à présent. Les équipes de la foresterie évaluent les solutions possibles. La conseillère est d'avis qu'il serait important de faire de la sensibilisation auprès des citoyens, notamment les résidents des rues Arbour et Bazire, concernant la présence de ces plantes exotiques envahissantes. Laurie Plamondon suggère de présenter une résolution à ce sujet d'ici l'été 2025.

7. Fonctionnement du conseil

a. Trésorerie et déboursés

Les seules dépenses au compte pour le mois de septembre sont les frais de caisse de 2,95\$, le paiement pour le secrétariat de soutien de 125\$ ainsi que le remboursement 107,69\$ à la présidente Isabelle Chabot.

Budget de fonctionnement: 1316,54\$

Budget Sécurité routière: 1095,49\$

Budget Événements: 1127,38\$

b. Résolution pour le secrétariat de soutien

Résolution CA-2024-28

Il est proposé par Laurie Plamondon, appuyé par Pierre Turgeon de payer la somme de 125,00\$ à Jennifer Vachon pour la rédaction du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2024.

c. Résolution pour le registre des entreprises

Résolution CA-2024-29

Il est proposé par Patrick Desrochers, appuyé par Lorenzo Genois, de verser la somme de 39\$ à Pierre Turgeon pour le renouvellement au Registraire du Québec.

d. Résolution pour les frais de stationnement

Résolution CA-2024-30

Il est proposé par Laurie Plamondon, appuyé par Patrick Desrochers, de verser la somme de 7\$ à Lorenzo Genois pour les frais de stationnement lors d'une formation en présentiel des nouveaux administrateurs de CQ par la Ville.

e. Correspondance

Invitation pour l'activité Parlons Loretteville, organisée par le CIUSS, qui aura lieu le 13 octobre prochain. Si des membres sont intéressés, Isabelle ou Pierre pourront leur transmettre l'information.

Il y a également la sortie à Vélo sur Racine dans le cadre du plan d'urbanisme, qui se tiendra le 19 octobre. Il s'agit de la première phase de consultation de la population, qui propose des ateliers de discussions pour cibler les défis du développement de la mobilité active. Des sorties terrains sont organisées pour observer la dynamique sur le terrain.

Pierre Turgeon, participera au nom du conseil de quartier à une rencontre prévue avec l'organisme La Pieuvre, où il sera possible de les approcher concernant le café-réparation. Une rencontre citoyenne est également prévue plus tard en octobre.

Communication provenant de Sports-Loisirs L'Ormière concernant une invitation envoyée au conseil de quartier à se joindre à une activité qui aura lieu dans le temps des Fêtes, le 14 décembre, pour servir le café aux participants de la Fête.

8. Adoption des procès-verbaux

a. Assemblée ordinaire du 11 septembre 2024

Le procès-verbal du 11 septembre est adopté sur une proposition de Laurie Plamondon, appuyé par Pierre Turgeon.

9. Divers

a. Acquisition de micros

Comme il sera possible d'emprunter la caméra/micro Hiboux de la Ville, il n'est plus prévu de faire l'acquisition de micro.

b. Rencontre de préparation 1^{er} novembre 13h

Il s'agit d'une rencontre préparatoire à la prochaine assemblée ordinaire du Conseil de quartier qui est proposée aux membres d'un conseil de quartier et qui est non obligatoire.

c. Assemblée spéciale pour les élections le 13 novembre

La Ville investira sur une publicité pour le recrutement de membres de conseil de quartier. Le 13 novembre prochain aura lieu une assemblée spéciale immédiatement avant l'assemblée ordinaire afin de coopter les nouveaux membres intéressés.

10. Varia

Aucun point au varia.

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 23.